



UNAIDS/PCB(18)/06.7  
10 mai 2006

**18<sup>e</sup> Réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA**  
Genève, Suisse  
27-28 juin 2006

Point 4 de l'ordre du jour provisoire :

**Budget-plan de travail intégré : financement du rôle de l'ONUSIDA  
dans la riposte multilatérale**

## **Introduction**

En juin 2005, lors de sa 17<sup>e</sup> réunion, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a appelé l'ONUSIDA à étudier la manière dont le Budget-plan de travail intégré (BPTI) biennal de l'ONUSIDA pourrait devoir être révisé pour répondre aux nouvelles réalités. Le CCP a spécifiquement

*demandé « à l'ONUSIDA de prendre de nouvelles mesures pour renforcer le Budget-plan de travail intégré en tant qu'instrument de cohérence du système des Nations Unies pour capter le financement à l'échelon des pays et d'harmonisation avec une méthode consolidée de gestion axée sur les résultats, et de rendre compte au Conseil de Coordination du Programme de ces mesures en juin 2006 » ;*

*prié « le Secrétariat de l'ONUSIDA d'établir un processus visant à rendre le Budget-plan de travail intégré conforme aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et d'en déterminer les incidences financières » ;*

*prié « le Secrétariat de l'ONUSIDA d'examiner des voies et moyens de rendre le Budget-plan de travail intégré plus souple, y compris la possibilité d'établir des provisions pour imprévus et un examen à mi-parcours, et de les proposer au Conseil de Coordination du Programme à sa dix-huitième réunion ».*

Ce document souligne les actions déjà prises et actuellement en cours pour répondre à ces décisions.

### ***Renforcer une approche de la gestion axée sur les résultats – le Cadre de suivi et d'évaluation des résultats BPTI***

Le BPTI 2006-2007 s'appuie sur une structure axée sur les résultats, et identifie 16 résultats principaux pour l'ONUSIDA dans son ensemble et 49 résultats clés pour les Coparrainants individuels de l'ONUSIDA, les activités interinstitutions et le Secrétariat. Des indicateurs de réalisation ont été établis pour chaque niveau de résultats. En outre, les 49 résultats clés contiennent des détails sur les produits concrets spécifiques, les éléments des stratégies à utiliser et les partenaires avec qui s'engager afin d'obtenir les résultats clés escomptés. Ce budget multi-institutions axé sur les résultats est unique en son genre au sein du système des Nations Unies.

L'ONUSIDA a l'intention de veiller à ce que l'approche de la gestion axée sur les résultats incorporée dans le BPTI soit pleinement mise en œuvre, comme l'a demandé le CCP. C'est la raison pour laquelle le Secrétariat, en collaboration avec le Groupe de travail des Coparrainants pour l'évaluation (CEWG), a élaboré un Cadre de suivi et d'évaluation des résultats pour le Budget-plan de travail intégré 2006-2007. Cet effort conjoint était axé sur l'élaboration, l'examen et la validation d'indicateurs ; l'identification et l'approbation d'informations de base ; la définition de la source d'informations en matière de suivi ; le champ couvert par les rapports et leur périodicité ; l'attribution des responsabilités et des rôles ; et l'accord sur des mécanismes de coordination.

Le Cadre définit les paramètres qui orienteront l'ONUSIDA dans le suivi des progrès en général et au niveau des institutions individuelles. Il introduit un renforcement de l'obligation de rendre des comptes et une amélioration du processus de soumission des rapports. Il représentera un système crédible pour suivre les progrès réalisés à travers le Programme commun et favorisera la cohérence des rapports. Le Cadre contribuera également à la réforme des Nations Unies du fait de l'harmonisation du suivi et de l'évaluation par les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA.

On s'est efforcé de veiller à ce que l'ONUSIDA fournisse au CCP et à d'autres partenaires des données et des informations fiables et constructives sur les réalisations et les enseignements tirés,

tout en minimisant les coûts de transaction liés au recueil des données. L'une des stratégies clés utilisées est de « sonder » les sources de données existantes générées par le Secrétariat, les Coparrainants individuels, les Groupes thématiques des Nations Unies, les gouvernements et la société civile.

Le Cadre a trois composantes :

- i) suivi conjoint de l'évolution du partenariat de l'ONUSIDA pour réaliser les résultats principaux de l'ONUSIDA au moyen de la matrice de suivi des résultats ;
- ii) évaluations conjointes des activités de l'ONUSIDA dans certains domaines prioritaires ; et
- iii) suivi et évaluation des résultats clés individuels des Coparrainants et du Secrétariat.

Les trois composantes sont liées entre elles et contribuent collectivement à une estimation plus exhaustive des résultats de l'ONUSIDA.

Le suivi financier est également considéré comme un élément important de la gestion axée sur les résultats. L'ONUSIDA suit actuellement la mise en œuvre financière au niveau des résultats clés des Coparrainants individuels et du Secrétariat et fait rapport à ce sujet au CCP. L'ONUSIDA reconnaît que le suivi et les rapports peuvent encore être améliorés ; par exemple, en prenant en compte les dépenses des Coparrainants au niveau des pays. Il s'agit d'un domaine qui recevra davantage d'attention en 2006-2007.

Le Cadre de suivi et d'évaluation des résultats du BPTI 2006-2007 figure à l'**Annexe I**<sup>1</sup>.

***Révision du Budget-plan de travail intégré (BPTI) 2006-2007 pour l'aligner sur les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion***

Afin d'aligner le Budget-plan de travail intégré (BPTI) 2006-2007 sur les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA<sup>2</sup> adoptées lors de la réunion du CCP en juin 2005, les Coordonnateurs mondiaux sur le VIH et le SIDA ont décidé de lancer un examen du BPTI 2006-2007. L'objectif de l'examen consistait à identifier les modifications pouvant être requises au niveau des résultats principaux et des résultats clés découlant de l'établissement de nouvelles priorités, dans le cadre des ressources existantes.

L'examen des 16 résultats principaux BPTI pour le Programme commun a confirmé que ces derniers étaient toujours valables et que les indicateurs élaborés pour évaluer les progrès vers la réalisation des résultats principaux tenaient compte des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et des plans pour le suivi de leur mise en œuvre.

Chaque Coparrainant de l'ONUSIDA ainsi que le Secrétariat a identifié la manière dont leurs résultats clés respectifs du Budget-plan de travail intégré doivent être révisés. L'examen et la révision des résultats clés ont couvert des éléments du plan de travail tels que les produits concrets prévus, les indicateurs de réalisation, les stratégies pour réaliser les résultats clés, et les partenaires de la mise en œuvre du plan de travail. De ce fait, plusieurs Coparrainants et le Secrétariat ont modifié leurs stratégies, révisé ou ajouté de nouveaux produits concrets pour les résultats clés et élargi la liste des partenaires qu'ils prévoient d'impliquer dans la mise en œuvre de leurs plans de travail.

---

<sup>1</sup> Le cadre de suivi et d'évaluation des résultats BPTI tient compte des révisions proposées concernant le BPTI 2006-2007.

<sup>2</sup> ONUSIDA (2005). *Cellule mondiale de réflexion entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA*. Genève.

La révision des résultats clés comprenait notamment la prise en compte de la nécessité de reprogrammer les ressources du BPTI (allocation de base, budget supplémentaire et ressources propres des institutions) dans le cadre de l'enveloppe budgétaire 2006-2007 respective de chaque Coparrainant et du Secrétariat approuvée par le CCP. Par exemple, la Banque mondiale a reprogrammé les ressources parmi ses cinq résultats clés pour assurer une mise en œuvre optimale du plan de travail modifié, ce qui a provoqué un déplacement de US\$ 500 000 afin d'accroître l'allocation de ressources pour la fourniture d'assistance technique en matière d'élaboration des Stratégies et plans d'action contre le SIDA au niveau des pays.

La composante interinstitutions du BPTI 2006-2007 prévoit déjà « l'établissement et le fonctionnement d'installations pour l'appui technique : plate-formes régionales et sous-régionales pour accélérer l'appui technique à la coordination et à l'harmonisation, l'accès en temps voulu à des ressources financières, techniques et humaines qualifiées pour les programmes nationaux de lutte contre le SIDA » (US\$ 3,9 millions – budget de base, US\$ 5,0 millions – budget supplémentaire). En outre, l'ONUSIDA établit des priorités pour l'appui technique aux pays en allouant US\$ 16 millions de Fonds d'accélération programmatique (FAP) des ressources de base déjà comprises dans la composante interinstitutions du BPTI.

De plus, au niveau mondial, le Secrétariat et les Coparrainants mobiliseront des fonds supplémentaires pour intensifier la fourniture d'appui technique par le Programme commun au niveau pays. Il est donc proposé que la composante interinstitutions du Budget-plan de travail intégré soit modifiée pour inclure une nouvelle ligne budgétaire supplémentaire d'un montant de US\$ 40 millions, spécifiquement consacré à la fourniture d'appui technique aux pays. Cette ligne budgétaire supplémentaire viendrait en complément des installations pour l'appui technique et des FAP susmentionnés. Aucune augmentation du budget de base n'est envisagée. Il est prévu que ce budget supplémentaire soit financé par des donateurs intéressés avec des contributions qui s'inscriraient en complément des contributions requises pour financer pleinement le budget de base.

Des détails sur les modifications proposées figurent à l'**Annexe II**.

### ***Elaboration du Budget-plan de travail intégré 2008-2009***

Le 27 octobre 2005, lors de sa 26<sup>e</sup> réunion, le Comité des Organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA a examiné les voies et moyens de renforcer l'efficacité et la souplesse du BPTI. Dans sa résolution intitulée « Examen du fonctionnement du Comité des Organismes coparrainants », le COC a

*accepté « de passer en revue la manière dont différents Organismes coparrainants ont utilisé les fonds du BPTI pour riposter à l'épidémie de SIDA » ;*

*prié « le Secrétariat d'élaborer un plan de transition pour le BPTI pour déplacer progressivement les fonds au niveau des pays, en tenant compte des différents mandats, structures et fonctions des Organismes coparrainants (liés aux normes ; normatifs ; opérationnels ; et niveaux mondial, régional et national) ».*

Ces résolutions visent à rendre opérationnelles les décisions du CCP, en particulier à étendre la logique du BPTI pour couvrir de manière plus exhaustive le travail de l'ONUSIDA au niveau pays et « d'accroître la souplesse du Budget-plan de travail intégré, notamment l'établissement possible d'un fonds d'urgence et d'un examen à mi-parcours ». De ce fait, les Coparrainants et le Secrétariat ont approuvé un processus de préparation d'une proposition pleinement articulée pour examen par le CCP. Ce processus comprend trois phases majeures :

**1. L'examen par un consultant indépendant de la manière dont différents Organismes coparrainants ont utilisé les fonds BPTI pour riposter à l'épidémie de SIDA.** L'examen portant sur l'utilisation des fonds BPTI par les Coparrainants sera achevé d'ici à juillet 2006 et contribuera au processus du plan de transition pour le BPTI 2008-2009 souligné au point 2 ci-dessous. Les questions à traiter sont notamment :

- le mandat, les fonctions et les priorités d'entreprise du Coparrainant à propos du SIDA ; en particulier, l'élaboration de normes ; les fonctions normatives ; et les activités opérationnelles ;
- l'utilisation des fonds pour le personnel comparativement aux activités ; types d'activités ; montants dépensés aux niveaux mondial, régional et national, et parmi les régions ; et
- la manière dont les décisions sont prises en matière d'allocation des ressources ; la complémentarité entre les ressources de base et les ressources propres des Coparrainants ; l'utilisation des fonds de base pour lever d'autres ressources au sein de l'organisation et auprès des donateurs extérieurs ; et la manière dont les activités et l'utilisation des fonds sont suivis et rapportés.

**2. Un plan de transition pour le BPTI.** Comme le demande le COC, le plan de transition sera axé sur le déplacement progressif des fonds au niveau des pays, et tiendra compte des différents mandats, structures et fonctions des Organismes coparrainants. Le plan de transition s'appuiera sur plusieurs apports importants : l'examen sur l'utilisation des fonds du BPTI par les Coparrainants ; les résultats de la Rencontre de haut niveau 2006 sur le SIDA du 31 mai au 2 juin et de la 18<sup>e</sup> réunion du CCP ; une évaluation en profondeur des mécanismes financiers et administratifs pour les Fonds d'accélération programmatique (FAP) et l'utilisation de ces fonds dans les pays conformément à la recommandation 3.4 de la Cellule mondiale de réflexion ; et les apports des partenaires au niveau des pays. Le plan de transition sera soumis au CCP pour approbation lors de sa 19<sup>e</sup> réunion en décembre 2006.

**3. Préparation du BPTI 2008-2009.** A la suite de l'approbation du plan de transition par le CCP, le BPTI 2008-2009 sera préparé et soumis au CCP pour accord lors de sa 20<sup>e</sup> réunion en juin 2007.

### ***Conclusion***

Le CCP est prié

1. D'approuver le Cadre de suivi et d'évaluation des résultats pour le Budget-plan de travail intégré 2006-2007.
2. D'approuver les modifications proposées au Budget-plan de travail intégré 2006-2007.
3. De décider d'examiner, lors de sa 19<sup>e</sup> réunion en décembre 2006, le projet de Plan de transition pour le BPTI.